

POURQUOI IL EST IMPORTANT QUE LES ÉQUIPEMENTS ET LES VÉHICULES SOIENT NETTOYÉS

Il est souvent plus difficile et coûteux de contrôler les mauvaises herbes et les organismes nuisibles établis que de prévenir leur introduction ou leur propagation. La propagation peut être réduite de manière significative par le nettoyage diligent des équipements et des véhicules au moment de quitter un site et de passer au suivant.

Fiche 2A

VÉRIFICATION ET NETTOYAGE DES ÉQUIPEMENTS ET DES VÉHICULES

Les mauvaises herbes et les organismes nuisibles ont la possibilité de voyager dans la boue présente sur diverses parties des véhicules, machines et autres équipements qui n'ont pas été nettoyés. Une étude récente réalisée à la Montana State University révèle que la plupart des graines (99 % sur les routes pavées et 96 % sur les routes non pavées) sont encore fixées au véhicule après que celui-ci ait parcouru 257 km dans des conditions sèches.

L'utilisation de bonnes méthodes de nettoyage permet de diminuer le temps dédié à cette activité et les quantités d'eau utilisée, s'il y a lieu. Des méthodes et des équipements de nettoyage efficaces, combinés à des sites de nettoyage appropriés, assurent le succès de cette mesure importante de biosécurité.

Arriver propre et repartir propre

Les mauvaises herbes et les organismes nuisibles peuvent se propager à de nouveaux champs lorsque l'équipement utilisé est contaminé par la boue, le gravier, le sol et des résidus de plantes.

Les mouvements d'équipements et de véhicules d'une ferme à l'autre sont reconnus mondialement par plusieurs études comme un problème persistant à haut risque de propagation des ennemis des cultures.

Les indications (sur un panneau par exemple) sont un outil utile pour aider à faire prendre conscience aux visiteurs de vos exigences en matière de biosécurité.

LES CONDITIONS D'UN NETTOYAGE EFFICACE POUR PRÉVENIR LA PROPAGATION D'ORGANISMES NUISIBLES

1. Savoir quand un nettoyage est nécessaire

Une norme de base quant à la propreté des équipements et des véhicules devrait être appliquée pour tous les mouvements à risque (utilisation dans des champs où une problématique est connue, dans des champs à statut phytosanitaire inconnu, etc.). On peut séparer les véhicules et les équipements en deux principales catégories :

1. Équipements et véhicules liés aux activités agricoles, tels que :
 - camions, véhicules et équipements de transport de produits liés à des zones de circulation, de réception et d'expédition;
 - équipements agricoles et de travail du sol (travail au champ, drainage, nivellement, etc.) liés à des zones de production.

2. Équipements et véhicules liés aux activités non agricoles, tels que :

- services publics (électricité, gaz, eau);
- pipelines et puits de pétrole ou de gaz;
- autres équipements (travaux d'excavation, construction, véhicules récréatifs, etc.).

Certaines situations présentent un risque plus élevé et commandent des précautions additionnelles, notamment :

- les équipements et les véhicules en provenance de zones où une infestation par un organisme nuisible est connue. S'informer d'où ils proviennent pour mieux gérer le risque et adapter les mesures à prendre;
- les équipements et les véhicules provenant d'une autre région ou d'une autre province par exemple doivent toujours être soumis aux normes les plus strictes en matière de propreté;
- tout équipement en contact direct avec le sol (le sol peut contenir des semences de nombreuses espèces de mauvaises herbes et des organismes nuisibles);
- les équipements difficiles à nettoyer à cause de leur taille, de leur conception et de leur complexité (moissonneuse-batteuse, semoir à air, équipements d'excavation lourds, équipements de manutention de grain, etc.) exigent des techniques et des équipements particuliers.

Le nettoyage est nécessaire lorsque l'inspection des équipements et des véhicules révèle la présence de terre ou de matériel végétal et lorsqu'ils se déplacent dans un endroit susceptible de contaminer des zones de production par la suite.



2. Utiliser le bon équipement de nettoyage

L'équipement utilisé pour le nettoyage est sélectionné en fonction du type d'équipement à nettoyer, du site et des installations disponibles. On devrait disposer d'un équipement fixe et d'équipements mobiles.

Le nettoyage consiste généralement en une combinaison de plusieurs actions :

- une élimination physique (brosse, grattoir, pelle, contenant, etc.);
- un nettoyage à l'eau :
 - eau sous pression;
 - équipement à basse pression à haut volume (canon à eau)
 - équipement à haute pression à bas volume (pulvérisateur à pression)
 - de l'eau chaude et un détergent peuvent aider à l'efficacité du nettoyage;
 - vapeur sous pression;
 - canon à mousse;
- un nettoyage à sec;
 - air sous pression;
 - nettoyage par aspiration (balayeuse industrielle);
 - glace sèche.

Faire attention à ne pas endommager les équipements sensibles, en particulier avec l'eau. Consulter et respecter les recommandations du fabricant concernant le nettoyage.

3. Nettoyer adéquatement les équipements et les véhicules

La norme visée est évidemment qu'il ne reste pas de terre ou de matière végétale qui pourrait propager des organismes nuisibles ou des mauvaises herbes. Les recommandations générales contenues dans cette fiche s'appliquent à toutes les situations mais, compte tenu de la diversité des équipements qui circulent sur les sites agricoles, il est de la responsabilité



des opérateurs de les adapter en fonction de leur équipement. Ils connaissent bien leur équipement et les éléments plus difficiles à nettoyer qui peuvent exiger une procédure particulière. Une procédure détaillée, telle que celle décrite dans la [fiche 2C](#) (Nettoyage de la moissonneuse-batteuse), peut être développée.

Intérieur d'un véhicule (cabine)

Nettoyer l'intérieur du véhicule avec un balai, un aspirateur ou un dispositif à air comprimé. Une attention particulière doit être portée au plancher, aux tapis d'appui pour les pieds, aux pédales, aux sièges et au-dessous des sièges.

Extérieur d'un équipement ou d'un véhicule

Déloger toutes les mottes de terre. Utiliser un grattoir ou un autre dispositif si nécessaire. Identifier les zones (radiateur, grilles, accessoires électroniques et électriques, etc.) qui peuvent nécessiter un nettoyage à sec avec l'air comprimé ou un aspirateur plutôt que de l'eau. Nettoyer ces zones en premier.

Nettoyer l'extérieur avec un dispositif à eau sous pression, combiné à une brosse et un grattoir pour enlever plus facilement les résidus de terre et de végétaux.

Il est généralement recommandé de nettoyer d'abord la partie supérieure du véhicule ou de l'équipement, puis de poursuivre le travail de nettoyage vers le bas.

Porter une attention particulière à la face intérieure des roues, des passages de roues, des gardes, des châssis, du compartiment moteur, du radiateur, des grilles et autres pièces selon le cas.

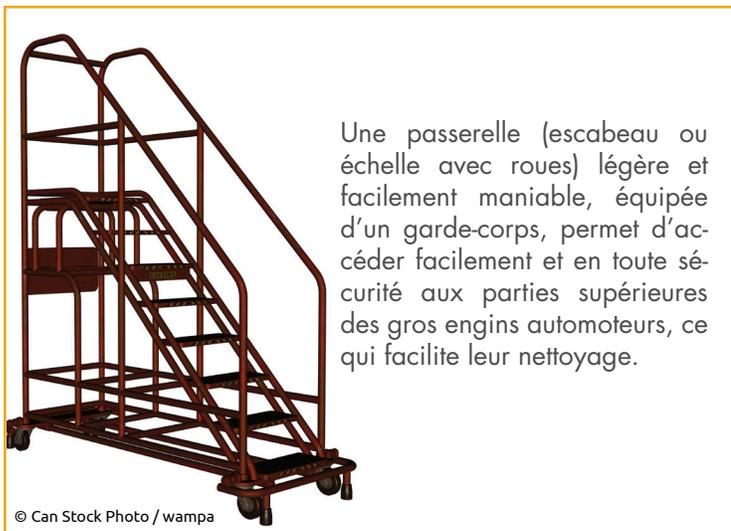
Retirer tous les gardes, capots ou plaques si nécessaire et ouvrir toutes les trappes d'accès.

Lorsque le nettoyage est terminé et lors de la sortie du véhicule ou de l'équipement du site de nettoyage, éviter de passer sur les résidus de nettoyage. Nettoyer le site avant de déplacer l'équipement afin d'éviter une contamination croisée.

Vérifier auprès des fabricants d'équipement les procédures et mises en garde pour s'assurer que les procédures de nettoyage envisagées n'endommagent pas les équipements sensibles.

4. Établir un bon site de nettoyage

Nettoyer les équipements et les véhicules dans une zone où la contamination et la propagation des organismes nuisibles ne sont pas possibles ou restreintes. Dans les faits, bien qu'un site central permanent soit pratique, l'aménagement de sites de nettoyage secondaires, équipés d'équipements de nettoyage mobiles, est incontournable. Des situations particulières peuvent en effet nécessiter un nettoyage sur place, spécifique selon l'activité ou l'équipement à nettoyer. C'est notamment le cas de la moissonneuse-batteuse (voir [fiche 2C](#)).



En bref, tout site de nettoyage devrait être :

- exempt de boue, sa surface recouverte d'un matériel facile à nettoyer ou aménagée pour faciliter le nettoyage (grillage, plateforme, rampe, gravier, béton, bois, membrane, herbe, etc.);
- en pente douce pour aider à évacuer et éloigner les résidus des équipements ou des véhicules. Des précautions doivent être prises pour prévenir l'érosion localisée et éviter que l'eau de lavage retourne dans la zone de nettoyage;
- situé à une distance sécuritaire de tout cours d'eau, de la zone de production et des zones de circulation;
- assez grand pour permettre aux gros véhicules et équipements d'y accéder.

La **fiche 2B** (Sites et équipements de nettoyage) contient des recommandations plus détaillées sur la conception des sites de nettoyage et les types d'équipements de nettoyage à privilégier.

5. Vérifier le nettoyage, un impératif!

Élément essentiel d'une gestion des risques diligente, une vérification finale est essentielle pour s'assurer que le nettoyage est conforme à la norme visée.

- Aucune motte ou accumulation de terre ne doit être visible après le nettoyage.
- Les radiateurs, les grilles et l'intérieur de véhicules devraient être libres de toute accumulation de semences, de terre, de boue et de matériel végétal (graines, racines, tiges, etc.).

L'évaluation de la propreté doit se faire minutieusement avec une lampe, un miroir ou même une caméra afin de vérifier les endroits difficiles à atteindre.

Des diagrammes peuvent être dessinés par les opérateurs pour identifier rapidement les zones clés à examiner et à nettoyer sur une variété de véhicules et d'équipements. Ces diagrammes peuvent être utilisés en combinaison avec les listes de contrôle du véhicule pour s'assurer que toutes les zones du véhicule ont été examinées et nettoyées.

Avant l'arrivée dans la ferme et pour prévenir les problèmes :

- s'assurer que les intervenants connaissent bien le profil de risque du secteur où l'équipement a été utilisé précédemment et que l'équipement a été nettoyé avant son arrivée à la ferme. Dans le cas contraire, le nettoyer sur un site adéquat avant qu'il entre au champ ou sur la propriété;
- s'assurer que les opérateurs d'équipement appliquent un protocole de nettoyage avant de quitter leur dernier secteur de travail;
- envisager de passer des accords régissant l'accès au terrain et faisant mention des exigences quant au nettoyage de l'équipement et au degré de propreté requis.

Consultez l'ensemble de la TROUSSE D'INFORMATION - LA BIOSÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DES GRAINS
www.craaq.qc.ca/biosecurite_grains ou www.pgq.ca/programmes-et-services/agronomie/biosecurite

Avertissement : Les renseignements contenus dans cette trousse sont fournis à titre informatif seulement et aucune personne ne doit prendre de décision sans les adapter à sa situation et sans les conseils de professionnels. L'auteur décline expressément toute responsabilité à l'égard de tout acte qui pourrait être posé à la lumière de ces renseignements.

Rédaction : Georges Laplante, consultant

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

Ce projet a été réalisé grâce au Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux, mis en œuvre dans le cadre de l'Entente Canada-Québec concernant Cultivons l'avenir 2.